

Partie réservée à l'administration

Reçu le :
Dossier enregistré le :
Fiche d'imposition
Justificatif de domicile
RIB

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Accueil de loisirs et périscolaire « Gribouilles »

Année scolaire 2021 – 2022

INFORMATION SUR L'ENFANT

Nom : Prénom : Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Adresse :

Code postal : Ville :

Votre enfant a-t-il déjà fréquenté le multi-accueil l'Escargotine ou le périscolaire ? : Oui Non

REPRÉSENTANT LÉGAUX

Les représentants légaux d'un enfant mineur sont les personnes qui exercent l'autorité parentale sur cet enfant. Dans le cadre d'une famille recomposée, le beau-parent, s'il n'a pas l'autorité l'égale, sera à indiquer dans les documents d'autorisation qui interviendra dans la deuxième phase de l'inscription.

Responsable légal 1 (Par défaut, le responsable 1 est la personne qui recevra les courriers, mails et règlera les factures)

Mme M. Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur Autre

Coordonnées :

Adresse : Code postal : Commune :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@Courriel* : Employeur :

**La direction communique essentiellement par e-mails (attention : certains mails peuvent arriver dans les SPAMS)*

Responsable légal 2

Mme M. Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur Autre

Coordonnées :

Adresse : Code postal : Commune :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@Courriel* : Employeur :

ACCUEIL SOUHAITÉ

École fréquentée par l'enfant à la rentrée 2021-2022 :

PÉRISCOLAIRE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 7h – 8h Uniquement pour l'école Jules Verne et Bourgfelden, hors annexe				
MIDI 11h15 – 13h15 Uniquement pour les écoles Baerenfels, Nussbaum et Jules Verne				
SOIR 15h50 – 18h30 Uniquement pour les écoles Baerenfels, Nussbaum, Jules Verne, Bourgfelden et Annexe				

MERCREDIS DE LOISIRS	
Accueil de 7h à 18h30, possibilité en demi-journée avec ou sans repas	
MATIN 7h – 11h00	
MIDI (Repas) 11h – 13h	
APRES-MIDI 13h – 18h30	

A noter : A ce jour les périodes de prises en charge sont prévisionnelles. Confirmation dans la phase de validation.

VACANCES	Annulation Possible *	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
Vacances d'Automne Du 25 oct. au 5 nov. 2021	Jusqu'au 17.09.21			
Vacances d'Hiver Du 7 au 18 février 2022	Jusqu'au 7.01.22			
Vacances de Printemps Du 11 au 22 avril 2022	Jusqu'au 25.02			
Vacances d'été Du 6 au 22 juillet 2022	Jusqu'au 27.05			
Vacances d'été Du 25 juillet au 5 août 2022	Jusqu'au 24.06			

**Les vacances scolaires peuvent être annulées jusqu'à la date d'annulation possible sans facturation. Passé ces délais, la période réservée reste dû (sans prise en compte des bons d'aides au temps de libres)*

FACTURATION

Modalités de paiements

- Prélèvement bancaire, merci de transmettre un RIB au nom du responsable 1
- Tickets CESU ou ANCV (uniquement pour les mercredis et vacances)

Prestation familiale

CAF : Nom et prénom allocataire CAF Numéro Allocataire :

DOCUMENT A FOURNIR

Afin de pouvoir prendre en compte votre demande, merci de nous fournir un justificatif de domicile, ainsi que votre déclaration de revenus 2019.

Aucun dossier incomplet ne sera recevable pour une demande d'inscription.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts et m'engage à informer l'accueil de toute modification relative à mes coordonnées ou changement de situation, pouvant intervenir en cours d'année.

J'atteste avoir pris connaissance des critères de priorité qui me seront appliqués en fonction des informations que j'aurais communiquées.

Fait à : Le :

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2